

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 13 mai 2022

PRESENT(E)S

- M. Jean-Marie DAMELINCOURT
- M. Pierre TISSERAND
- M. Alain DUTHOIT
- M. Claude ROUZE
- Mme Monique WASSELIN
- ACTR Aisne
- ACTR Artois
- ACTR Lille Flandre

EXCUSE(E)S

- M. Francis DEBLOCK
- M. Christophe MADIKA
- M. Josie DEBLOCK
- Mme Christine DHORDAIN
- Mme Eliane LENAIN
- Mme Ginette VANGREVELINGHE
- ACTR ABBEVILLE

Participaient également à la séance pour le site internet M Henry Foutry et Mme Magali Raulincury.

Le quorum est atteint tant au niveau du nombre de participants que d'associations représentées.

M. Damelincourt, Président, ouvre la séance en accueillant les membres du Conseil d'administration, en les remerciant pour leur présence et en espérant que les trajets se sont déroulés dans de bonnes conditions.

Il souhaite plus particulièrement la bienvenue à Mme Nicole Lefebvre, nouvelle présidente de l'ACTR de l'Aisne désignée à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du 23 mars au palais Fervaques à Saint-Quentin en remplacement de Mme Christiane Breton qu'il remercie et félicite pour son implication dans le fonctionnement de l'association qu'elle ne quitte pas demeurant administratrice.

Les membres de la Fédération s'associent à ces remerciements au travers d'applaudissements nourris.

Concernant ladite assemblée générale, M Damelincourt souligne que les adhérents étaient heureux de se retrouver et que la présence de représentants de la municipalité témoigne de l'implication de la municipalité, prêt du palais Fervaques, et de la reconnaissance de l'ACTR.

En restant dans le contexte des assemblées générales de l'année 2022, M Damelincourt souligne l'excellente ambiance le 23 avril à Lens. Le maire était présent à l'ouverture et deux de ses adjoints ont assisté à la totalité de la réunion. Là encore, la municipalité prête gracieusement des salles pour les activités des adhérents. Ginette Schnemann et son équipe ont largement fait participer l'Assemblée pour définir l'ébauche des attentes et plus précisément en matière de voyages.

Au niveau du contexte général, M Damelincourt souligne qu'à compter du 16 mai le port du masque ne sera plus obligatoire, signe d'une pause voire la fin de la pandémie... La possibilité de voir à nouveau les sourires des adhérents s'inscrit dans un contexte qui reste très préoccupant au regard de la guerre en Ukraine.

Cette dernière a fait modifier le programme de l'ACTR de Lille au niveau de quelques destinations de voyages.

Les associations auront l'occasion de développer leurs actualités et projets.

Il excuse également M et Mme De Block regrettant ne pouvoir assister au conseil et M Madika retenu par des obligations professionnelles. Au nom de la Fédération, il le remercie ainsi que ses équipes pour avoir permis l'organisation de ce conseil d'administration.

La secrétaire présente également les excuses de l'ACTR d'Abbeville.

M. Damelincourt invite la secrétaire à rappeler l'ordre du jour de la séance :

- ✚ Adoption du compte-rendu du Conseil d'administration du 18 juin 2021
- ✚ Point sur les démarches administratives relatives à la fédération, changement de dénomination et statuts
- ✚ Vie des Associations et point sur le site internet
- ✚ Présentation des comptes et bilan 2021 par le Trésorier
- ✚ Ebauche du plan de communication
- ✚ Salon SENIOREVA 2022
- ✚ Questions diverses.

✚ Adoption du compte-rendu du conseil administration du 18 juin 2021

→ *Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu du Conseil d'Administration du 18 juin est approuvé à l'unanimité.*

✚ Point sur les démarches administratives relatives à la fédération, changement de dénomination et statuts

Suite aux différentes étapes relatives aux démarches entreprises depuis décembre 2018, la secrétaire fait état des décisions relatives aux modifications statutaires, la secrétaire détaille les décisions reçues de la sous-préfecture de Douai, bureau de la réglementation et de libertés publiques, greffe des associations.

- Composition du bureau, AG du 28 septembre 2018, décision du greffe en date du 27 janvier 2022
- Changement de dénomination et de statuts, AG des 4 octobre 2019 et 14 octobre 2021, décision du greffe en date du 1^{er} février 2022.

Les Présidents des ACTR de Lille Flandres et de l'Aisne précisent que les dernières décisions de leurs Associations ont été validées sans difficultés ; un quitus ayant été même délivré pour Lille.

✚ Vie des Associations et point sur le site internet

Le Président souhaite que chaque association effectue un point sur sa situation, nombre d'adhérents, activités, perspectives, ...

En amont, M Foutry effectue un point sur le site internet.

Il souligne l'alimentation riche et/ou régulière des sites de Lille et Abbeville, les avancées pour le site de l'Artois et l'absence d'informations pour l'Aisne.

Il rappelle la nécessité de ne pas faire apparaître de données tarifaires et celle d'établir une double indexation pour les activités, rattachement à l'ACTR et rattachement au type d'activités, voyage en France par exemple.

Les échanges portent sur les images, lien entre qualité et taille, la qualité des textes, la nécessité d'actualiser les bulletins d'adhésions, en l'absence d'évolution du coût, M Foutry va actualiser l'exercice de rattachement.

L'analyse de fréquentation du site montre que le site de Lille et la rubrique activités sont les plus regardées ; les chiffres de consultation intègrent les connexions faites pour la mise à jour du site.

A noter que l'outil d'analyse de google de consultation des sites va devenir payant.

In fine, la discussion porte sur le lien entre les adhérents et internet, trois niveaux peuvent être repérés, la possession d'internet, l'utilisation d'internet, la possibilité et la capacité d'impression. L'augmentation de l'utilisation de l'outil internet est un facteur de réduction des coûts d'affranchissement pour les associations.

L'ACTR de Lille, dans le cadre de la prochaine campagne de renouvellement des adhésions va joindre un questionnaire sur l'utilisation d'internet.

A noter qu'à l'instar de l'AROC, un lien peut être effectué en cas de maintien des envois papier et majoration de la cotisation.

ACTR de Lille (M Dupont, Président)

Après avoir fait état de la reprise d'activité en janvier 2022, M Dupont évoque différents éléments relatifs à l'activité de l'association :

- 322 cotisations, précédemment 400, soit 83 % de renouvellement, âge moyen 75 ans
- Annulation des voyages d'Odessa et de Cracovie, voyages de remplacement en Espagne et Irlande du Nord, à noter la flambée des tarifs pour l'Espagne
- Diminution du nombre de participants aux sorties
 - o Fin avril, entre 27 et 28 personnes contre 40 à 45 précédemment
 - o Annulation de 3 sorties d'une journée,
- Nécessité de relances pour les sorties et voyages : fin avril - début mai, 29 inscrits pour l'Espagne, 31 pour l'Irlande, 26 pour la Drôme
- Coût élevé des sorties d'une journée vers l'Oise du fait de la nécessité de deux chauffeurs,
- Coût des sorties à la hausse, transport, restauration
- Coût à la hausse des voyages
- Perspectives 2023 :
 - o France : Aveyron, Jura, croisière sur le Rhône
 - o Villes du Nord de l'Allemagne
 - o Mexique
- Absence d'activités de types, cartes, jeux, ...
- Permanence mensuelle pour accueil adhérents et autres.

ACTR Artois (Ginette Schnemann, Présidente)

Evolution du nombre d'adhérents : 150 en 2020, 75 en 2021, 54 en 2022, uniquement quelques nouveaux adhérents

Participations en baisse :

- 15 à 20 personnes pour les voyages d'une journée dont quelques membres du personnel,
- Activité, Qi Qong florissante, environ 30 personnes
- Atelier mémoire, environ 15 personnes

ACTR Aisne (Nicole Lefebvre, Présidente)

Evolution du nombre d'adhérents : 279 en 2019, 230 en 2020-2021, 185 en 2022, environ 10 nouveaux adhérents

Autres éléments :

- Réunion mensuelle à Saint-Quentin et Laon
- Voyages :
 - o Chapelle des bois (Doubs), 39 inscrits ; Valençay (Indre), 20 inscrits
 - o Sorties d'une journée entre 35 et 40 personnes

ACTR Abbeville

L'ACTR n'ayant pu être représentée à ce conseil d'administration, la secrétaire présente les données communiquées par la Présidente de l'Association concernant le nombre d'adhérents : 265 pour 2022, 80 annulations, 25 nouveaux inscrits.

Le point sur le plan de communication permettra d'évoquer des pistes pour faire connaître et relancer l'activité.

Présentation des comptes et bilan 2020 par le Trésorier

Le Président donne la parole à Claude Rouze, trésorier de la fédération.

Celui-ci présente :

- l'état de consolidation des comptes des associations au 31 décembre 2021,

Le déficit cumulé des associations s'élève à 6 862,62 euros, du fait d'une part de la non perception ou de la perception de cotisations réduites et d'autre part du maintien de certaines charges de structures

- le détail des comptes 2021 de la fédération, le bilan et le compte d'exploitation.

Les comptes 2021 se clôturent sur un déficit de 4 573,03 euros due à des charges élevées, tenue des instances (un CA et une AG) et de SENIOREVA ; coût cumulé d'environ 4 800 euros et une faiblesse des recettes. A noter que le montant de reversement des associations à la fédération de 1,5 euros par adhérent a été porté à 2 euros lors de l'AG d'octobre 2021, montant à appliquer en 2022.

Point technique, le changement de compte « réserves immobilisées disponibles » en « réserves immobilisées disponibles en fonds associatif » en l'absence d'information du censeur n'est pas retenu pour 2021, il le sera en 2022.

- Rapport du censeur

Les comptes ont été soumis au contrôle du censeur, celui-ci a procédé au contrôle des comptes annuels et a conclu à la proposition « d'approuver les comptes 2021 ».

Après avoir acté l'absence de remarques et de questions, le Président remercie le trésorier pour son investissement et soumet aux votes l'approbation des comptes 2021.

→ En l'absence d'avis défavorable et d'abstention, les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Ebauche du plan de communication

Reprise du plan du diaporama présenté en séance

- **CONSTATS A VALIDER OU AMENDER**
 - Taux de renouvellements des adhésions entre 72 et 81 %
 - Motifs : santé ? Âge ? Moindre intérêt ? Crise sanitaire ? Concurrence ?
 - Niveau faible des primo-adhérents quand connu de l'ordre de 10 %
 - Mêmes items + Attrait des nouvelles technologies ? Les contraintes du RGPD et le positionnement de la CARSAT
 - Participation en diminution aux jeux et sorties d'une journée
 - Participation qui demeure élevée aux repas ou journées avec spectacle ou repas
 - Participation aux voyages à objectiver

- **AXES A DEBATTRE ET ENRICHIR** Au choix et à l'initiative de chaque association avec contribution de la fédération
 - Mieux connaître les raisons du non renouvellement des adhésions et les attentes
 - Faire venir des nouveaux membres, parrainages...
 - Faire évoluer les outils (actualisation des flyers, calicot informatif, ...)
 - Communiquer
 - Diffusion des flyers, mairies, maisons des associations,
 - Démultiplication des manifestations et salons type senioreva
 - Insertion presse à des temps stratégiques : semaine bleue, ...
 - Insertion presse municipale suite à action ou sortie
 - Réseaux sociaux : Facebook, twitter

Discussion

Si de nombreux points ont été abordés dans le cadre du tour de table des associations, ont été évoqués en sus :

- La concurrence d'autres dispositifs, municipaux (pass senior pour Lille par exemple), accès direct à internet et aux réseaux sociaux,
- L'origine des nouveaux membres, à 90 % par bouche à oreille,
- La participation à des appels à projets,
- La difficulté de la présence sur les réseaux sociaux, nécessité d'une veille importante...

Le Président propose à chacun de se positionner sur ce qui l'intéresse, d'apporter des idées en sus et de lui remonter ces points, ainsi qu'à la secrétaire, pour la fin juin.

Salon Senioreva 2022

Le Président rappelle que depuis de longues années, la Fédération et/ou l'ACTR Lille-Flandre ont été présentes sur le salon Senioreva.

Pour 2022, le salon se déroule du 13 au 15 octobre, le Président a pris les contacts préalables pour connaître le coût qui sera facturé pour la tenue d'un stand dans les conditions retenues pour 2021. Le coût après négociation s'élève à 2 706 € (2 586 € en 2021).

Le salon est un vecteur de communication autour de la Fédération et des associations, et permet des échanges fructueux avec des adhérents actuels et potentiels.

L'ACTR de Lille précise que les participants sont généralement intéressés par les différents stands proposant des voyages. En 2021, environ 115 personnes se sont informées au niveau du stand et environ 20 personnes ont adhéré.

Après avoir souligné le coût important, 2 706 €, le Président recueille l'avis des membres du conseil d'administration quant à la tenue d'un stand conjoint fédération - ACTR de Lille Flandres au salon Senioreva 2022.

→ ***Un accord unanime est donné quant à cette participation.***

Pour Lille, M Jacques Dupont sera le référent.

La possibilité de la participation de l'ACTR de l'Aisne est évoquée.

La date de la prochaine Assemblée générale n'a été fixée à ce stade, concomitance AG - SENIOREVA non retenue, charge trop lourde pour l'ACTR de Lille, déconcentration à Lens par exemple reste à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H30.

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE

LE TRESORIER

Jean Marie DAMELINCOURT

Monique WASSELIN

Claude ROUZE